

Propositions pour le congrès apportées par SNP, CIREN, Sud Rail - réunion régionale Ile de France du 16 novembre 2015

CA et régionalisation

Membres du CA issus des régions et/ou bassins de lutte : les régions et bassins de lutte sont incités à présenter des candidats qui les représenteront et feront le lien entre la région/bassin de lutte et le CA.

De cette façon la régionalisation commencera à se structurer là où c'est possible

Changement des statuts / règlement intérieur:

- Suppression du système de binôme titulaire / suppléant qui crée deux catégories d'administrateurs qui ont les mêmes devoirs mais pas les mêmes droits. Cela produit des conflits en cas de désaccords au sein du binôme et de la démotivation pour le suppléant qui dans les faits est un sous-administrateur sans droit de vote libre - voir RRG article 17.
- Nombre d'administrateurs:
Il est essentiel que le nombre de candidats soit plus important que le nombre de postes à pourvoir de façon à permettre un vrai choix des groupes, en fonction des projets portés par chaque administrateur (et qu'il devra porter durant son mandat).
D'autre part un trop grand nombre d'administrateurs ne va pas dans le sens d'une bonne cohésion de l'équipe et d'un travail effectif de tous les administrateurs.
En conséquence nous proposons de limiter le nombre maximal d'administrateurs à 10 (avec un minimum de 7)
5 administrateurs souhaités issus des régions ou bassins de lutte (présentés à l'élection nationale par plusieurs groupes d'une même région) s'appuyant sur un programme cohérent relatif à la région ou au bassin de lutte) + 5 administrateurs "nationaux" s'appuyant sur un programme concernant le fonctionnement national du réseau.
En cas de démission en cours de mandat les postes vacants pourront être pourvus lors d'un vote à l'AG suivant la démission.
- Rôle et devoirs des administrateurs :
devoir de présence aux réunions du CA, devoir de participation active à la vie du CA et de l'institution Réseau sortir du nucléaire, devoir pour les administrateurs régionaux/bassin de lutte de créer une dynamique régionale/bassin de lutte et d'être un lien actif entre les groupes régionaux/bassin de lutte qu'ils représentent et le CA (recueillir les avis et demandes des groupes et les informer des suites données par le CA)
- Réunions du Conseil d'Administration:
Les réunions téléphoniques du CA permettent de palier aux contraintes dues à l'éloignement des membres du CA les uns par rapport aux autres, mais elles n'offrent pas des conditions optimales pour permettre l'expression de tous, et des échanges apaisés et constructifs sur des sujets délicats, importants, qui nécessitent un large consensus.
En conséquence d'une part aucune décision de première importance ne pourra être prise par le CA en réunion téléphonique, et d'autre part les réunions physiques du CA auront lieu au minimum tous les deux mois.

RÉGIONALISATION :

Bassins de lutte et régions :

Ces "entités" ne se décident pas d'en haut; elles apparaissent plutôt comme le constat d'un besoin exprimé sur le terrain

- par une lutte spécifique qui fédère autour d'elle de nombreux acteurs
- par un regroupement de groupes de terrain qui travaillent ensemble et souhaitent porter collectivement un projet.

Prérogatives des régions et bassins de lutte:

- bénéficier d'un relais direct auprès du CA par l'intermédiaire de leur représentant élu en AG ou en Congrès ,
 - le soutien du Réseau sortir du nucléaire aux besoins exprimés par les groupes et les bassins de lutte est déjà une réalité par l'intermédiaire du comité de gestion qui étudie au cas par cas les demandes financières et qui émet un avis à destination du CA; la présence d'un représentant élu au sein même du CA permet aux régions/bassins de lutte de mieux porter leurs attentes et leurs besoins
 - nous ne souhaitons pas que des sommes forfaitaires soient versées aux régions et bassins de lutte, ni que des salariés y soient dédiés d'office ou que des postes spécifiques soient affectés à la région ou au bassin de lutte (cela n'aurait pas de sens dans le principe de la fédération qui est celui que nous défendons, et ce serait générateur de graves tensions entre les groupes et bassins de lutte). Par contre nous proposons l'attribution d'un référent salarié par région et bassin de lutte constitué, ainsi qu'un référent administrateur pour les régions et bassins de lutte qui n'auront pas de représentant élu au CA.
 - les budgets affectés à une région ou à un bassin de lutte le seront, comme c'est le cas actuellement, en fonction des projets présentés (les budgets en question seront présentés au comité de gestion puis votés par les AG-Congrès et / ou le CA).
- Le Réseau sortir du nucléaire proposera aux groupes des formations diverses leur permettant de mieux mener la lutte, d'être mieux organisés au sein de leur groupe (gestion administrative et financière, conduite de réunion, tenue de stand, organiser une manifestation, mobiliser autour de soi, ...).